



ALBERT VIEILLE SAS  
MATIERES PREMIERES AROMATIQUES

ALBERT VIEILLE SAS  
629, route de Grasse  
BP 217  
06227 Vallauris Cedex

A nos partenaires et parties prenantes,

Le 6 décembre 2010,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unis est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus et escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès pour cause de restructuration de l'entreprise.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations-Unis. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 6 mars 2010.

Bien cordialement,

Georges Ferrando  
Président Directeur Général